

VIE MUNICIPALE

Vœux



Annulation des cérémonies de vœux

« En raison de l'aggravation de la situation sanitaires de ces dernières semaines, les cérémonies de vœux qui devaient se tenir au mois de janvier sont malheureusement annulées. Toutefois, les élus d'Orée-d'Anjou s'engagent à organiser un autre temps de rencontre avec la population, dès que le contexte sanitaire le permettra.

Collecte des déchets

Rappel : la collecte des bacs noirs et jaunes ainsi que celle des sacs jaunes a lieu les semaines impaires. Prochaine collecte les mercredis 19 janvier et 2 février.

Elections

Toute personne non inscrite, peut se présenter munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au secrétariat ou s'inscrire en ligne via www.service-public.fr. Pensez à demander votre changement de bureau si vous avez déménagé à l'intérieur d'Orée-d'Anjou (cerfa, pièce d'identité, justificatif de domicile). Si vous constatez une erreur (nom d'usage, prénom, date ou lieu de naissance, adresse) sur la carte électorale, merci de passer en mairie, pour effectuer la modification.

Élections 2022 : Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin.

Mauges communautés

GESTION DE L'EAU POTABLE UN NOUVEAU SERVICE CLIENT POUR L'EAU

Mauges Communauté confie, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence, l'exploitation du service public de distribution d'eau potable pour une durée de 8 années à la société SAUR à compter du 1^{er} janvier 2022 sur l'ensemble des communes de son territoire.

Pour toute question, les conseillers clientèle de la SAUR sont donc à votre disposition.

ADRESSE :

Mairie déléguée de Landemont
16 place de l'Eglise
Landemont
49270 ORÉE-D'ANJOU

CONTACT :

Tél : 02 40 98 72 13
E-mail : landemont@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi et jeudi : 14h- 17h
Mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h15
Samedi : 9h- 12h

- pour toute **demande de dépannage**, vous pouvez contacter le **02 44 71 05 58** (prix d'un appel local) 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7.

- pour **toutes questions** vous pouvez contacter le **02 41 51 47 65** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 19h.

A partir du 15 mars, le service clientèle de la SAUR vous accueillera à Chemillé du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 17h.

Dès réception de votre 1^{ère} facture, vous pourrez également gérer votre compte sur le site internet www.saurclient.fr. Les équipes de Mauges Communauté et de la SAUR mettront tout en œuvre pour vous garantir la meilleure qualité de service.

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

À compter du 1^{er} janvier 2022, Mauges Communauté et l'ensemble de ses communes : Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Evre, Orée-d'Anjou et Sèvremoine, ont ouvert le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU). Toutes les demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.) peuvent désormais être déposées sous forme numérique. Toutefois, le dépôt sous format papier est toujours possible selon la procédure déjà existante (plus d'infos sur le site [www.oreedanjou.fr / cadre](http://www.oreedanjou.fr/cadre) de vie et habitat / mes démarches en urbanisme).

Comment y accéder ? Ce service est accessible via un guichet unique sur le site oreedanjou.fr – mes démarches en urbanisme ou sur le site de maugescommunaute.fr. Vous devrez ensuite créer un compte sur le guichet numérique avec votre adresse mail. En cas de difficulté pour préparer votre demande, une assistance en ligne peut vous accompagner pour l'ensemble de vos démarches. Le lien vers ce service est accessible au même endroit sur maugescommunaute.fr.

Radon

Campagne de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur et au radon 2021/2022. Des appareils de mesure sont disponibles en mairie déléguée jusqu'au 31 janvier 2022.

VIE ASSOCIATIVE

Emmaüs - ramassage de vêtements



Permanence le samedi 15 janvier de 10h à 12h à la Mairie (porte vitrée face église) pour la collecte de vêtements, le troisième samedi de chaque mois. Ne sont acceptés que les vêtements propres et en très bon état. Les chaussures, les chiffons et les textiles usagés ne sont pas acceptés. Merci de votre compréhension.

Le Pied

Prochaine randonnée le dimanche 16 janvier 2022 à l'Ilette de Saint-Sauveur de Landemont. Départ à 14h au parking de la salle de sports.

Masque et pass sanitaire obligatoire car la marche se terminera par l'assemblée générale au Foyer Landemontais.

APEL et OGEC de Landemont

En raison de la pandémie le loto de l'école est reporté au 6 mars 2022.

Cyclosport Landemontais

L'assemblée générale du club aura lieu le dimanche 16 Janvier 2022 à 10h30 au Foyer Landemontais.

Si vous avez des fourmis dans les jambes, venez-vous inscrire au club. Les sorties en vélo de route ont lieu les dimanches, lundi et jeudi. La cotisation annuelle est de 20 €.

Le temps d'une Peau'Z

L'institut sera fermé du 5 au 12 février inclus. Réouverture le mardi 15 février à 9h15.

Amicale des retraités

Quelques informations :

Le Club reste ouvert le jeudi après-midi (14h30). Cependant, en raison des contraintes sanitaires il n'y aura plus de collation, au moins jusqu'au 23 janvier.

Les randonnées restent fixées au mercredi (rendez-vous semaine impaire à 14h - semaine paire à 14h30).

Le concours de belote est annulé.

La prochaine dictée aura lieu le vendredi 4 février à 10h au local du Club.

Le repas habituel « pot au feu » est fixé au jeudi 10 mars (sous réserve de l'évolution de la pandémie).

Bibliothèque « Au fil des pages »

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent tous leurs voeux de bonheur pour l'année 2022.

Les horaires d'ouvertures restent inchangés ;

Mardi de 16h30 à 18h30.

Samedi de 10h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30.

Dimanche de 10h30 à 12h.



VIE LOCALE

Voyage seniors plus à La Baule en 2022

Séjour Seniors plus à LA BAULE (44)

Après Saint Gilles Croix de Vie en 2013, Pornichet en 2014, Port Manech' en 2015, Bois Plage en Ré en 2016, Douarnenez en 2017, Saint Georges de Didonne en 2018, Guidel Plage en 2019 et Saint Gilles Croix de Vie en 2021, l'association le « Foyer Landemontais » organise un séjour à La BAULE, au VILLAGE CLUB DU SOLEIL.

Ces vacances en bord de mer se dérouleront du **24 septembre au 1^{er} octobre 2022**. Le prix est attractif. La commune Orée d'Anjou apporte un soutien financier. Pas besoin d'aller loin, pour s'offrir un moment privilégié, pour profiter de l'air marin avant l'hiver et bien sûr se retrouver ou rencontrer d'autres personnes ...

Pour se rappeler des bons moments, mais aussi pour inciter d'autres personnes à se joindre au groupe, les bénévoles organisent une rencontre à LANDEMONT, au Foyer landemontais le mardi 1^{er} mars à 14h30. *Les inscriptions seront prises lors de cette rencontre.*

N'hésitez pas à retirer le dossier d'inscription dans votre mairie ou en appelant Geneviève MOREAU au 06 03 50 36 96 Marie Jo PAVAGEAU au 06 74 80 42 12.

Le Comptoir à Pizza

Le Comptoir à Pizza se développe et a déménagé au n° 4029 bis rue d'Anjou.



Le Café des Sports

Fermeture tous les lundis.

Ouverture à 9h les samedis et dimanches.

Les horaires des autres jours restent inchangés.



VŒUX AUX LANDEMONTAIS

Vie Municipale



Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes dans une situation peu habituelle et tourmentée par la pandémie et les restrictions qui touchent chacun d'entre nous.

Depuis 2019, la cérémonie des vœux est annulée en raison des conditions sanitaires. Je regrette de ne pas pouvoir partager ce moment de convivialité. Afin de garder un lien avec vous, je souhaite vous informer des principales évolutions et projets de la vie landemontaise.

Un petit retour sur la démographie, à savoir qu'au 1^{er} janvier 2019, le recensement INSEE indique 1 925 habitants pour la commune déléguée de Landemont et 16 706 pour Orée-d'Anjou.

On peut penser qu'au 1^{er} janvier 2021, nous sommes environ 2 000 habitants.

Un recensement de la population aura lieu à compter du 20 janvier prochain sur un échantillon d'environ 632 adresses tirées au sort par l'INSEE sur tout le territoire d'Orée-d'Anjou.

Etat-Civil

	2019	2020	2021
Naissances	25	30	14
Mariages	3	6	8
Décès	23	43	27

dont 68 domiciliés à l'EHPAD de la «Résidence Dorée»

Urbanisme

Un petit clin d'œil sur l'urbanisme dont voici les différents motifs de déclarations : permis d'aménager, maison individuelle, local industriel et agricole, réhabilitation bâtiment agricole, clôture, panneaux photovoltaïques, abri de jardin, piscine, extension de maison habitation, division de terrain, modification de façade, préau, pergola...

Nombre de dossiers déposés :

- 2019 : 29 permis de construire et 33 déclarations préalables
- 2020 : 25 permis de construire, 30 déclarations préalables et 1 permis d'aménager
- 2021 : 35 permis de construire, 55 déclarations préalables et 1 permis d'aménager

La vie scolaire 2021/2022

29 élèves ont fait leur rentrée en septembre dernier dont 93 en maternelle et 136 en primaire. Chiffre en constante augmentation...

Parlons des différents projets réalisés depuis le 1^{er} janvier 2020

- Rénovation d'une partie de la rue des Fleurs et de la rue Montfort courant 2020 suite à des travaux d'assainissement faits par Mauges Communauté. En 2022, en fonction du vote du budget, il est proposé la finalité des travaux de voirie dans ces deux rues.

- 1^{er} trimestre 2021, les travaux d'assainissement ont été entrepris rue de La Paix et à l'arrière de la place de l'Eglise (enfouissement des réseaux électrique et téléphonique). Les finitions de la voirie se feront après l'agrandissement du Pôle Enfance en 2023 voire début 2024.

- Agrandissement salle de sports : une salle de convivialité, pour les réunions et débriefing après les matchs, a été construite. Elle est en fonction depuis le 15 novembre dernier. Le bar a été réalisé par des bénévoles, matériaux fournis par la commune.



Projets à venir

Le Chai Montfort

Les lotissements situés route de Saint-Sauveur sont complets. Le prochain lotissement, Le Chai Montfort, se trouvera route de Vallet avec 9 lots libres de constructeur et 6 locatifs, logements seniors, réalisés par le bailleur social Podeliha. Viabilisation du lotissement au printemps prochain, 1^{ère} vente de lot fin d'année 2022.

Agrandissement du Pôle Enfance

Les travaux débuteront mi-janvier par l'extension du bâtiment existant côté nord. Un cheminement a été créé pour modifier le sens de la circulation avec accès rue de La paix. La jonction entre les deux parties se fera en principe pour la rentrée 2023. La salle de restauration actuelle sert à tous les services du Pôle Enfance. A chaque fois, il faut la réinstaller pour le besoin du service. Avec la nouvelle extension, chaque service aura sa salle. Un confort qui permettra de gagner du temps...

Orée'sto - restaurant

Un dernier chantier est prévu sur ce bâtiment. La réfection de la toiture aura lieu en avril ou mai 2022 avec quelques contraintes suite au désamiantage. Le restaurant restera ouvert pendant les travaux, Maud et Sylvain Menoury s'adapteront pour satisfaire leur clientèle.

Zone d'activités Les Châtaigneraies

Un permis d'aménager a été déposé pour modifier celui en cours. Cela consiste à diviser la dernière parcelle en 4 lots. A ce jour, un permis de construire concernant une entreprise existante a déjà été déposé.

En dehors de la modification en cours, 2 lots sont réservés, un par une entreprise de pompes funèbres et l'autre par Orée-d'Anjou pour un atelier des services techniques du Pôle 3.

L'ancien bâtiment INOLIA

Le bâtiment est en cours de vente. Les futurs propriétaires ont le projet d'aménager des cellules pour des artisans. Elles serviront pour des créations ou des délocalisations d'entreprises.

Pharmacie

Pour éviter la fermeture définitive, plusieurs démarches sont effectuées, soit par la commune, soit par différentes pharmacies auprès des instances. Certaines sont encore en cours mais nous laissent présager très peu d'espoir.

Année électorale avec les présidentielles les 10 et 24 avril et les législatives les 12 et 19 juin.

Comme pour les autres années, l'équipe municipale aura besoin de bénévoles pour tenir ces 4 scrutins.

Avant de conclure, je tiens à remercier :

- le personnel des services techniques, administratifs et du Pôle Enfance qui ont assuré leur service malgré le contexte,
- tous les bénévoles des associations qui ont travaillé et mis en place le protocole pour permettre le maintien de leurs activités sportives, culturelles, animations jeunesse...

Je profite aussi de cette occasion pour féliciter ceux qui ont remis en état la passerelle du « Petit Anjou » et nettoyé un mur de pierre rue de La Paix ainsi que tous ceux qui ont œuvré pour garder le lien social avec les personnes isolées ou malades durant cette période difficile pour tous où l'entraide est essentielle. Merci tout particulièrement à un landemontais qui a accepté de ne pas mettre en vente sa maison, ce qui a permis de donner un toit à deux familles dont la maison a brûlé.

Pour terminer, au nom de l'équipe municipale et au nom de tous les agents, je vous souhaite une bonne et heureuse année, que 2022 vous apporte la joie, le bonheur et plus que jamais la santé.

Le Maire délégué Daniel TOUBLANC.

